Madame, Monsieur,

Je me permets de vous demander d'effectuer une année de césure de fin août 2024 à début juillet 2025. Il y a bientôt un an ma mère décédait, assassinée par mon père ; comme vous pouvez l'imaginer cette année a été, et continue d'être, compliquée à mener entre scolarité et affaires familiales. Les sollicitations constantes auxquelles je fais face m'usent considérablement : ma petite sœur encore très traumatisée des évènements, la santé déclinante de mes grands-parents, la liquidation du divorce (non achevée avant l'assassinat) et héritage ainsi que les communications régulières avec nos avocats et notre notaire. A cet effet je désire pouvoir prendre un temps de repos, mais aussi de formation.

J'ai contacté l'Istituto di Cristo Re Sommo Sacerdote à Sieci près de Florence qui propose de suivre des formations en théologie et philosophie morale. Ces sujets ne sont pour moi, que trop d'actualité et me permettront, en tous cas je l'espère, de renouer avec ma foi et ma raison. La formation est rythmée par une vie communautaire avec des élèves de tous les continents. En outre de la formation dispensée dans les différents domaines de la théologie et de la philosophie, étant logé par l'Institut, je participerai aux travaux manuels. Des vignes à la réfection des bâtiments, en passant par les oliviers et le ménage, tout peut m'être demandé comme service hebdomadaire pour l'Institut.

J'espère que cette année puisse me permettre un repos, du corps comme de l'esprit, avant de pouvoir terminer sereinement ma scolarité et d'entamer la vie active. L'ambiance particulièrement porteuse de la maison de l'Institut à Sieci, que j'ai visitée à la Toussaint, me semble être propice à mon projet.

En espérant que vous répondrez favorablement à cette demande,

Timothée Hussherr-Poisson